Un expert moyen terme sécurité publique management

Composante	**Composante 1** normative de surveillance et de contrôle de la chaine pénale
Résultat	**OS1- Produit** 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.
Activité	**Activité 1.1.3.** Soutien au renforcement du cadre organique du MSOP et des forces de police
Sous-activités	**A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.**
	1 ENP, Spécialiste en sécurité publique et police de proximité. Jours d'expertise : 12 jours d'expertise • En présentiel sur le terrain : 11 jours (travail le week-end et fériés autorisé) • Sous forme de télétravail : 1 jours (jours ouvrés).
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	République du Congo, Brazzaville
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : 16/06/2024 AU 28/06/2024
Date limite de candidature	29/05/2024 - 23h59

LIMITE DE CANDIDATURE

25 Juin 2024

DURÉE DE LA MISSION

Long Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la

professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- **Composante 1** Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- **Composante 2** Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- **Composante 3** Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante décrite ci-dessus dans le but d'atteindre les produits :

OS1 – Produit 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.

OS1 Produit 2 : les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police nationale sont renforcés

L'objectif opérationnel est de participer à la mise en place d'une stratégie organisationnelle au profit des commissariats. Au terme d'échanges, un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat aura été défini.

POLICE+ a pour objectif de participer à la professionnalisation de la police congolaise. Mieux organisée, plus efficace, la police congolaise par son approche nouvelle du citoyen sera en mesure d'assurer ses missions en respectant les droits humains.

Résultats envisageables de l'action :

- Résultats finaux (impacts) : Le modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat prenant en compte le respect des droits de l'Homme, la notion de genre, la professionnalisation de la police, les moyens humains et matériels a été conçu et un projet de mémento reprenant le résultat des ateliers est rédigé.
 - Les missions qui relèvent des commissariats de police ont été énoncées ;
 - Les modalités d'évaluation de l'activité sont décrites ;
 - Le fonctionnement de la chaine hiérarchique et d'encadrement a été rappelé ;
 - A chaque niveau hiérarchique, les missions et responsabilités ont été définies ;
 - Les modes de gestion des moyens humains et matériels ont été identifiés ;
 - La notion de management collectif et individuel est prise en compte et intègre le contrôle et le renforcement des capacités ;
 - Le contrôle hiérarchique est renforcé au sein des commissariats dans le respect des droits des effectifs ;
 - Le contrôle du matériel est renforcé par une gestion rigoureuse et la pratique d'inventaires réguliers ;
 - Les règles d'accueil du public et de surveillance des retenus sont définies et prennent en compte les droits de l'Homme ;
 - Les chefs de service et leurs effectifs ont connaissance de l'organisation de leur commissariat, des missions qui leurs sont dévolues et des moyens dont ils disposent pour les remplir.

Objectifs et résultats attendus de la mission

Cette mission porte sur 3 activités dont les objectifs sont décrits ci-dessous :

A1.1.3.1 Soutien au renforcement du cadre organique du MSOP et des forces de police Objectif : Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement de commissariat.

Objectifs spécifiques :

- Participer, en animant des ateliers, à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat modèle.
- Rédiger un projet de mémento du commissariat reprenant les résultats de ces échanges, définissant le fonctionnement type d'un commissariat et comprenant les textes réglementaires généraux ;
- Définir au cours des ateliers les règles nécessaires au respect des droits humains et la prise en compte de la notion de genre du public, des personnes retenues ou des effectifs de police dans un commissariat ;
- Prendre en compte les nécessités organisationnelles et opérationnelles d'un commissariat :
 - Les textes réglementaires et les notes de services ;
 - L'organigramme fonctionnel détaillé ;
 - La tenue de statistiques relatives à l'activité par service ;
 - Les objectifs spécifiques à atteindre par service ;
 - Les inventaires des moyens matériels ;
 - Les actions de police de proximité ;
 - Le contrôle hiérarchique et les procédures disciplinaires ;
 - Le plan de formation par service ;
 - Et tout autre sujet pertinent identifié par les participants.

Résultats attendus de la mission : un modèle détaillé d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat modèle a été défini et un projet avancé de mémento du commissariat a été rédigé ; l'appui à la rédaction complète du mémento par un comité fera l'objet d'une mission ultérieure.

Recrutement d'expertise

1. **Soumission des candidatures**

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.
Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

1. Présélection des candidatures

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

Seules les candidatures correspondant aux critères de sélection des profils d'expert seront retenues

Évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures sera assurée par CIVIPOL. Les candidats retenus seront contactés par Civipol pour la suite des formalités propres de la mobilisation.
Dès réception de l'agrément de sa candidature, l'expert préparera sa mission conformément aux TDR.

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

Déroulement de la mission

Activités prévues (directement en lien avec l'activité)

- **Préparation et conception de la mission**

- Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires avant le déploiement ;
- Demande de moyens spécifiques, humains, logistiques et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de la mission.
- **Mise en œuvre de la mission**

1. **Livrables attendus et processus de validation**

Les journées de mission seront conduites chaque jour dans les locaux prévus conformément à l'agenda de la mission.
Une feuille de présence sera renseignée chaque jour et signée par les bénéficiaires. Ces documents seront remis à la fin de la mission par l'expert au Chef de projet, en version originale, et au Responsable de projet de Civipol, au format numérique.
L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de son étude et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des solutions avec l'appui du Chef de projet sur le terrain et du Responsable de projets siège.

Documentation de la mission : le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants :

- **Le projet de mémento du commissariat et de ses annexes reprenant le résultats des ateliers.**
- **Compte rendu de fin de mission portant sur le déroulement de l'activité.**
 - A l'issue de la phase d'expertise, l'expert produira un rapport de fin de mission sous format Word/Excel adressé au programme, dans lequel seront exposés les éléments clés des activités, notamment (sans se limiter à cette liste) : contexte, déroulement des activités, résultats, difficultés, recommandations.

- Annexes :
- L'agenda de l'activité
- La liste (Excel) des personnes rencontrées ou contactées
- Les productions documentaires demandées.

Un canevas de rapport de fin de mission sera remis aux experts au début de la mission.
Pour prétendre au règlement de ses honoraires, l'expert devra avoir fourni à CIVIPOL l'intégralité des documents de fin de mission qu'il s'est engagé à produire (voir liste supra).
Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	Sécurité Publique management
Qualifications (études et formation)	• Diplôme de l'enseignement supérieur, (BAC+4), dans le domaine de l'administration publique, du droit ou des sciences politiques ; • Formation certifiée par un établissement public, de cadre supérieur des forces de sécurité intérieure

Compétences spécifiques	nationales (commandant ou commissaire de police) ; • SAVOIR : Parfaite maîtrise des problématiques de sécurité publique ; • SAVOIR-FAIRE : capacité à organiser et diriger un service de police ; • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans un service au sein de la police ; • Au moins 5 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou de direction d'équipe dans le domaine de la sécurité publique /ou de la police judiciaire / ou des inspections ; • Au moins 5 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou de coordination d'équipe dans le domaine de la police judiciaire.
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	• Une solide expérience de la sécurité publique au sein d'une circonscription de sécurité publique, d'une direction départementale de sécurité ; publique en lien avec les missions de police de sécurité du quotidien.

	• Une solide expérience de mécanismes de gestion, suivi et traçabilité de l'activité des commissariats.
Atouts	• Connaissances des structures policières locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout ; • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale ; • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite.

Période, calendrier indicatif et lieu de la mission	
Phase 1 : Rédaction de la doctrine de la police de proximité congolaise à BRAZZAVILLE. 11 jours d'expertise durant les jours ouvrés, ainsi que durant les jours week-ends et fériés (travail les week-ends et fériés autorisé).	
Actions	• Réunions avec le chef de projet ; • Animation d'ateliers de réflexion et de conception réunissant des participants désignés par les autorités congolaises ; • Rédaction d'un projet de mémento ; • Diagnostic et propositions ;
Résultats attendus	• Le modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat de police a été défini et un projet de mémento du commissariat a été rédigé ;
Période calendaire	Du 16/06/2024 au 28/06/2024
Phase 2 : Rédaction de rapport et CR de la mission- 1 jour d'expertise sous forme de télétravail depuis la résidence de l'expert.	
Actions	• Sur la base des informations primaires et secondaires, collectées sur le terrain, l'expert sera amené à les analyser et à produire le document reprenant les données collectées : rapport d'activité et projet de mémento de modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat. • Rédaction du compte rendu et

	recommandations au sujet des éléments nécessaires pour la poursuite de la mise en œuvre d'un modèle organisationnel de commissariat.
Résultats attendus	• Définition de l'organisation et du fonctionnement d'un modèle de commissariat et rédaction d'un projet de mémento du commissariat ; • Compte rendu de la mission.
Période calendaire	04/07/2024 – 1 jour

Agenda provisoire

Date	Jour d'expertise	Déplacement	Ville
Dimanche 30/06/2024	NON	Déplacement	Arrivée à Brazzaville
01/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
02/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
03/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
04/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
05/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
Samedi 06/07/2024	OUI	Repos	Brazzaville
Dimanche 07/07/2024	NON	Repos	Brazzaville
08/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
09/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
10/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
11/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville
12/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Brazzaville et retour
15/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat. Rapport	Télétravail depuis le lieu de résidence de l'expert
16/07/2024	OUI	A.1.1.3.1 Appui à la conception d'un modèle d'organisation et de fonctionnement d'un commissariat.	Télétravail depuis le lieu de résidence de

Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un rapport de mission final avec ses livrables qui sera remis en version numérique sous format WORD adressé à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

